



# Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## BULLETIN D'INFORMATION | SOLANACÉES

N° 3, 25 juillet 2017

### INSECTICIDES ET FONGICIDES HOMOLOGUÉS POUR LA CULTURE DE LA TOMATE EN 2017

Ce bulletin d'information présente une liste de plusieurs des insecticides et des fongicides homologués pour la tomate. Les traitements de semences et les produits qui sont homologués contre les ravageurs rares ou occasionnels ne sont pas inclus.

Les informations contenues dans ce bulletin permettent de considérer plusieurs des produits homologués contre les principaux ravageurs de ces deux cultures.

- Lorsque des traitements répétitifs sont effectués pour réprimer une maladie ou un insecte donné, il est recommandé d'alterner des produits appartenant à des groupes chimiques différents. Référez-vous à l'information de la **famille chimique** ainsi qu'au **groupe chimique** contenu dans les tableaux.

Ainsi, il est possible de limiter l'apparition de résistance d'un insecte ou d'une maladie à un pesticide. Les fongicides classés dans le groupe M (fongicides dits multisites) échappent à cette règle, car le risque de développer de la résistance est très faible puisqu'ils agissent à plusieurs niveaux de développement du champignon et affectent de nombreuses fonctions vitales de ce dernier.

- L'**indice de risque pour l'environnement (IRE)** informe sur l'impact d'un pesticide sur diverses espèces animales et végétales, dont les vers de terre, les abeilles, les oiseaux et les organismes aquatiques. L'**indice de risque pour la santé (IRS)** informe sur l'impact toxicologique d'un pesticide pour la santé humaine. Ces deux indices sont issus de l'Indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ).

Plus le chiffre de l'indice est élevé, plus le risque est grand. Lorsqu'un pesticide n'est pas homologué à une dose unique, le calcul des indices a été effectué avec la dose la plus élevée. Pour en savoir davantage sur ces indices de risque, consultez le document « Indicateur de risque des pesticides du Québec – Santé et environnement » de l'[IRPeQ](#).

## Rappel important concernant les produits à base de cuivre

Depuis 2015, le délai d'attente avant la récolte pour le sulfate de cuivre tribasique (CUIVRE 53W), les hydroxydes de cuivre (KOCIDE 101, PARASOL) et l'oxychlorure de cuivre (COPPER SPRAY ou CUIVRE EN VAPORISATEUR) est maintenant de **2 jours** et le délai de réentrée est de **48 heures**.

### Mises en garde

- Assurez-vous du bon fonctionnement et du réglage de votre pulvérisateur. Une pulvérisation mal faite peut être à l'origine d'une répression inadéquate des ravageurs ou de la présence de résidus de pesticides sur la récolte. Vous pouvez consulter la [liste des personnes accréditées](#) qui offrent le service de réglage des pulvérisateurs, dans le cadre du projet Action Réglage.
- Selon la loi, vous ne devez utiliser que des produits homologués sur vos cultures et ces produits doivent toujours être utilisés en conformité avec l'étiquette fournie. Les doses maximales, le nombre maximum de traitements par saison et le délai d'attente avant la récolte doivent être rigoureusement respectés.
- Portez le matériel de protection approprié.

**Ce bulletin d'information ne remplace pas l'étiquette des produits. Référez-vous aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.**



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles et sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

**Conservez ce bulletin d'information; vous pourrez le consulter tout au long de la saison.**

*Ce bulletin d'information a été rédigé par Catherine Thireau, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'[avertisseuse du réseau Solanacées](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*

## PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Tomate – Insecticides									
Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Pucerons	BELEAF 50SG	Pyridine-carboxamide (9)	flonicamide	12	0	0,12 à 0,16 kg	3	5	14
	CYGON 480 AG	Organophosphaté (1B)	diméthoate	36	7	0,55 à 1,0 L	ND	132	92
	CYGON 480								
	MOVENTO 150 OD	Dérivé d'acide tétronique (23)	spirotétramate	12	1	347 à 585 ml	1,17 L	1	153
	MOVENTO 240 SC					220 à 365 ml	730 ml		
Pucerons et tétranyques	NEUDOSAN	NA	Sel de potassium d'acide gras	4	0	8 L	ND	100	5
Pucerons et punaise terne	ACTARA® 25 WG (homologué également contre la punaise marbrée et les pentatomidées)	Néonicotinoïdes (4A)	thiaméthoxame	12	1	105 g (pucerons); 105 à 210 g (punaises)	2	212	65
	CYGON 480 EC	Organophosphaté (1B)	diméthoate	36	7	0,55 à 1,0 L	2	132	92
	LAGON 480 E								
Pucerons, altises et doryphore de la pomme de terre	MINECTO DUO 40 WG (homologué également contre les vers gris et la fausse-arpenteuse)	Diamide et Néonicotinoïdes (28 et 4A)	cyantraniliprole et thiaméthoxame	12	NA	440 à 750 g (traitement réalisé lors du semis ou de la plantation)	1	389	39
Pucerons et doryphore de la pomme de terre	ASSAIL 70 WP	Néonicotinoïdes (4A)	acétamipride	12	7	40 à 80 g (doryphores) 56 à 86 g (pucerons)	2	1	27
	ACTARA 240 SC		thiaméthoxame		NA	375 à 625 ml (traitement dans le sillon)	625 ml	214	147
	SIVANTO PRIME	Buténolide (4D)	flupyradifurone	12	1	500 à 750 ml (pucerons); 750 à 1 000 ml (doryphore)	2 000 ml	77	55

Tomate – Insecticides									
Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
					45	750 à 1000 ml / 10 000 plants		118	67
Pucerons, altises, doryphore de la pomme de terre et vers gris	ORTHENE 75 SP	Organophosphaté (1B)	acéphate	12	NA	900 g (pour une densité de 14 000 plants/ha) (traitement dans l'eau de plantation)	NA	81	47
Fausse-arpenteuse, vers gris, ver de l'épi, doryphore de la pomme de terre, pyrale du maïs, pucerons et altises	EXIREL	Diamide (28)	cyantraniliprole	12	1	250 à 1 500 ml (consulter l'étiquette pour les doses précises par ravageur)	4	175	6
	VOLIAM XPRESS *non homologué contre les altises, les pucerons et le doryphore	Diamide et Pyréthroïde synthétique (28 et 3)	chlorantraniliprole et lambda-cyhalothrine	24	7	500 ml	2	191	135
Pucerons et tétranyques	FYFANON 50 % EC	Organophosphaté (1B)	malathion	12	3	1,5 à 2,0 L	4	144	113
	MALATHION 85 E (homologué également contre la punaise marbrée)					735 à 975 ml			101
	SAFER'S	NA	sels de potassium d'acides gras	4	0	1 partie de concentré: 50 parties d'eau	ND	68	5
Pucerons, punaise marbrée, vers gris et ver de l'épi	LANNATE TOSS-N-GO	Carbamate (1A)	méthomyl	12	1	270 à 540 g 540 g (punaise marbrée)	2	365	177
Doryphore de pomme de terre, punaise terne, altises et vers gris	MATADOR 120 EC	Pyréthroïde synthétique (3)	lambda-cyhalothrine	24	7	83 ml 83 à 125 ml (doryphore)	250 ml	100	128
Pyrale du maïs, doryphore de la pomme de terre et fausse-arpenteuse	ENTRUST 80W	Spinosyne (5)	spinosad	12	1	50 g (pyrale et doryphore); 109 g (fausse-arpenteuse)	2 (pyrale)	73	3
	ENTRUST SC					167 ml (pyrale et doryphore); 364 ml (fausse-arpenteuse)	3 (autres ravageurs)		6

Tomate – Insecticides									
Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
	SUCCESS 480 SC					83 ml (pyrale et doryphore); 182 ml (fausse-arpenteuse)			
	INTREPID 240F *non homologué contre le doryphore	Diacylhydrazine (18A)	méthoxyfénoside			0,3 à 0,6 L	2 L	92	18
Doryphore de la pomme de terre, pucerons et tétranyques	MALATHION 500	Organophosphaté (1B)	malathion	24	3	1,4 à 2,0 L	4	144	113
Doryphore de la pomme de terre	ADMIRE 240	Néonicotinoïdes (4A)	imidaclopride	24	70 (au sol) ou 7 (foliaire)	7 à 10 ml/100 m de rang (dans l'eau de plantation); sauf pour ADMIRE : 7 à 12 ml/100 m de rang  200 ml (foliaire)	1 (au sol)  2 (foliaire)	214	9
	ALIAS 240 SC								
	GRAPPLE								
	GRAPPLE <sub>2</sub>								
	CONCEPT	Pyréthroïde synthétique et Néonicotinoïdes (3 et 4A)	deltaméthrine et imidaclopride	7	650 ml	3	380	28	
	DECIS 5 CE	Pyréthroïde synthétique (3)	deltaméthrine	12	3		100 à 150 ml	169	20
DECIS FL									
Doryphore de la pomme de terre et altises	RIPCORDER 400 EC	Pyréthroïde synthétique (3)	cyperméthrine	24	3	85 ml	ND	183	165
	MAKO			12					
	UP-CYDE 2.5 EC			140 ml					
Doryphore de la pomme de terre, altises, vers gris et ver de l'épi	AMBUSH 500 EC	Pyréthroïde synthétique (3)	perméthrine	12	1	140 à 200 ml; 200 à 280 ml (ver de l'épi)	ND	214	183
	POUNCE 384 EC					180 à 260 ml; 260 à 365 ml (ver de l'épi)			
	PERM-UP								

Tomate – Insecticides									
Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
	CORAGEN (homologué également contre la pyrale du maïs et la fausse-arpenteuse) *non homologué contre les altises	Diamide (28)	chlorantraniliprole	12	1	250 à 375 ml	4 (1,125 L)	91	6
Doryphore de la pomme de terre, altises, punaise terne et vers gris	BIO-ENVIRONMENTAL PERMETHRIN *homologué contre la punaise terne seulement	Pyréthroïde synthétique (3)	perméthrine	24	1	185 ml	ND	222	227
	SILENCER 120 EC		lambda-cyhalothrine		7	83 à 125 ml	250 ml	100	128
Fausse-arpenteuse	BIOPROTEC 3P	Produits microbiens (11)	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	4	0	0,72 à 1,45 kg	ND	ND	5
	BIOPROTEC CAF					1,4 à 2,8 L			
	DIPEL 2X DF					275 à 550 g			
	DIPEL WP					550 à 1 100 g			
	DELEGATE WG	Spinosyne (5)	spinétorame	12	1	140 à 200 g	3	100	7
	RADIANT SC				290 à 420 ml			13	
Ver de l'épi	DIBROM®	Organophosphaté (1B)	naled	48	4	0,96 L	ND	298	774
	XENTARI WG (homologué également contre la fausse-arpenteuse)	Produits microbiens du type <i>Bt</i> (11)	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>aizawai</i>	4	0	500 à 1 000 g		ND	5
Tétranyques	OBERON	Dérivé d'acide tétronique (23)	spiromesifen	12	7	500 à 600 ml	3 (1 800 ml)	16	97
	ACRAMITE 50 WS	Bifénazate (UN)	bifénazate	12	3	851 g	1	30	16
	HUILE DE PULVÉRISATION 13E	NA	huile minérale	12	ND	10 L	8	132	86
	NEALTA	Benzoylacétonitriles (25)	cyflumetofen	12	3	1 L	2	16	ND



## PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Tomate – Fongicides									
Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	ACROBAT <sup>MD</sup> 50 WP (en mélange avec un autre fongicide)	Acide cinnamique (40)	diméthomorphe	12	0	450 g	5	40	13
	REVUS		mandipropamide		1	400 à 600 ml	4	15	6
	EVITO 480 SC	Strobilurines (11)	fluoxastrobine		3	278 ml	Voir étiquette	8	9
	ORONDIS	Azole, oxazole et thiazole (U15)	oxathiapiproline		0	0,175 à 0,35 L	4	20	ND
	FORUM		Acide cinnamique (40)			diméthomorphe	450 ml	5	40
	PRESIDIO (en mélange avec un autre fongicide)	Benzamide (43)	fluopicolide		2	220 à 292 ml	ND	89	109
	FLUOPICOLIDE 4 SC (en mélange avec BRAVO)								
	TORRENT 400 SC	Cyanoimidazole (21)	cyazofamide		1	0,1 à 0,2 L	5	1	72
	PHOSTROL	Phosphonate (33)	phosphites monobasiques et dibasiques de sodium, de potassium et d'ammonium		0	2,9 à 5,8 L	4		
	CONFINE EXTRA		acide phosphoreux (sels mono et dipotassiques)		4	1	5 à 10 L	5	
	WINFIELD PHOSPHITE EXTRA								
	ZAMPRO	Triazolopyrimidime et Acide cinnamique (45 et 40)	amétoctradine et diméthomorphe		12	4	1,0 L	3	56
TATTOO C	Chloronitrile et Carbamate (M et 28)	chlorothalonil et chlorhydrate de propamocarbe	48	5	2,7 L	31	679		

Tomate – Fongicides									
Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
	TATTOO (appliqué en mélange, homologué également contre la brûlure alternarienne)	Carbamate(28)	chlorhydrate de propamocarbe	12		1,5 L	9 L	21	170
Mildiou et brûlure alternarienne	CUIVRE EN VAPORISATEUR	Substance inorganique (M)	oxychlorure de cuivre	48	2	4,0 kg	10	110	157
	REASON 500 SC + DITHANE ou BRAVO	Imidazolinone + Dithiocarbamate (11 + M)	fénamidone et mancozèbe	12	14	200 ml + dose homologuée de DITHANE ou BRAVO	6	13	221
	TANOS 50DF	Cyano-acétamide-oxime et Oxazolidinedione (27 et 11)	cymoxanil et famoxadone		3	560 g	3	17	29
Mildiou, brûlure alternarienne, chancre bactérien ( <i>Clavibacter michiganensis</i> subsp. <i>michiganensis</i> ) et tache septorienne	KOCIDE 101 + mancozèbe 80 %	Substance inorganique + Dithiocarbamate (M)	hydroxyde de cuivre + mancozèbe	24	2	2,25 kg + 1,75 à 2,25 kg de mancozèbe	10	141	402
	KOCIDE 2000	Substance inorganique (M)	hydroxyde de cuivre			2,24 à 2,52 kg		132	38
	CUEVA commercial (également homologué contre la moucheture bactérienne et la tache bactérienne)	Substance inorganique (M)	octanoate de cuivre	4	1	Solution 0,5 à 2,0 %, appliquée à 470 à 940 L/ha	15	ND	ND
Moucheture bactérienne ( <i>Pseudomonas</i> spp.) et tache bactérienne ( <i>Xanthomonas</i> spp.)	ACTIGARD 50 WG	Benzothiadiazole (P)	acibenzolar-S-méthyle	12	14	25 g	8 (200 g)	1	17
Chancre bactérien et tache bactérienne	KASUMIN 2L <sup>1</sup>	Antibiotique hexopyranosyl (24)	kasugamycine	12	1	1,2 L	3,6 L	16	60
Tache bactérienne	KOCIDE 101	Substance inorganique	hydroxyde de	24	2	2,25 kg	10	132	87

<sup>1</sup> Les champs dont la récolte est destinée à l'exportation aux États-Unis ne doivent pas être traités avec le KASUMIN 2L. Ce fongicide est homologué aux États-Unis, mais son usage est limité à la culture de la pomme.



Tomate – Fongicides									
Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
	PARASOL WG (également homologué contre la brûlure alternarienne et le mildiou)	(M)	cuivre	48					44
Tache bactérienne et moisissure grise	REGALIA MAXX	NA	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	4	0	0,125 à 0,25 % vol/vol	ND	1	5
Chancre bactérien et tache septorienne	OXYCHLORURE DE CUIVRE 50	Substance inorganique (M)	oxychlorure de cuivre	48	1	4,0 kg	10	110	157
Chancre bactérien	TIVANO	Substance inorganique et non applicable (NA)	acide citrique et acide lactique	12	ND	12 L	ND	2	ND
	LACTO-SAN								
Anthracnose, brûlure alternarienne et mildiou	DITHANE DG 75	Dithiocarbamate (M)	mancozèbe	24	7	1,75 à 3,25 kg	ND	23	336
	DITHANE RAINSHIELD					1,1 à 3,25 kg			
	DITHANE F-45					1,8 à 5,5 L			
	MANZATE DF					1,75 à 3,25 kg		23	336
	MANZATE PRO-STICK					1,1 à 3,25 kg			
	PENNCOZEB 75 DF							1,38 kg	42
	PENNCOZEB 75 DF RAINCOAT					1,55 kg			
	PENNCOZEB 80 WP							9,25 kg	640
	ZIRAM 85W					9,25 kg			
ZIRAM GRANUFLO									
Anthracnose, brûlure alternarienne, mildiou et tache septorienne	POLYRAM DF	Dithiocarbamate (M)	métiram	24	7	2,25 kg; 3,25 kg (anthracnose et tache septorienne)	ND	9	436
	SUPRA CAPTAN 80 WDG	Phtalimide (M)	captane	48	2	2,75 à 4,25 kg		33	336

Tomate – Fongicides									
Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
	LUNA TRANQUILITY *brûlure alternarienne et tache septorienne seulement	Pyridine et Anilinopyrimidine (7 et 9)	fluopyram et pyriméthanil	12	1	800 ml	4 L	126	340
	APROVIA *non homologué contre le mildiou; homologué également contre le blanc	Pyrazole (7)	benzovindiflupyr			500 à 750 ml	3,0 L	121	ND
	APROVIA TOP *non homologué contre le mildiou; homologué également contre le blanc	Triazole et Pyrazole (3 et 7)	difénoconazole et benzovindiflupyr		14	643 à 937 ml	3,9 L	227	
Anthracnose, brûlure alternarienne, mildiou et tache septorienne	CABRIO EG	Strobilurine (11)	pyraclostrobine	12	0	0,56 à 0,84 kg; 0,56 à 1,0 kg (mildiou)	6 (6 kg)	75	47
	CAPTAN 50 W	Phtalimide(M)	captane	60	2	2,0 à 4,0 kg	ND	9	471
	CAPTAN 80 WDG			48		1,2 à 2,5 kg			235
	CUIVRE 53W	Substance inorganique (M)	sulfate de cuivre tribasique	48		4,5 kg	10	225	51
Blanc, brûlure alternarienne, moisissure grise et tache bactérienne	SERENADE ASO	NA	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	4		0	4,0 à 15,0 L	ND	1
	SERENADE MAX				3,0 à 6,0 kg				
	HUILE DE PULVÉRISATION 13E *homologué contre le blanc seulement		huile minérale		12		ND	10 L	8
Anthracnose, brûlure alternarienne, mildiou, moisissure grise et tache septorienne	BRAVO ZN	Chloronitrile (M)	chlorothalonil	48	2	2,4 à 4,0 L; 4,8 L (moisissure grise)	ND	72	819
	BRAVO 500				1				
	BRAVO 720					1,7 à 2,8 L; 3,3 L (moisissure grise)			
	ECHO 720								

## Tomate – Fongicides

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
	BRAVO ULTREX					1,45 à 2,42 kg; 2,91 kg (moisissure grise)			410
	ECHO 90DF					1,3 à 2,2 kg; 2,7 kg (moisissure grise)	9		
Brûlure alternarienne et moisissure grise	CANTUS <sup>MD</sup> WDG	Carboxamides (nicotinamides) (7)	boscalide	12	0	175 à 315 g; 420 g (moisissure grise)	5	60	44
	FONTELIS	Pyrazole(7)	penthiopyrade			1,25 à 1,75 L	5,25 L	84	191
	DOUBLE NICKEL LC	NA	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (souche D747)	4		2,5 à 10,0 L; 6,25 à 18,0 L pour la moisissure	ND	1	5
	SERCADIS *brûlure alternarienne seulement	Pyrazole (7)	fluxapyroxad	12		7	0,167 à 0,333 L	3 (1,0 L)	92
Moisissure grise	CYPROFLU	Anilinopyrimidine et Phénylpyrrole (9 et 12)	cyprodinil et fludioxonil	12	0	775 à 975 g	3	114	47
	SWITCH 62.5 WG								
Anthracnose	FOLPAN 50 WP	Phtalimide (M)	folpet	48	1	4,0 kg	ND	56	1694
	FOLPAN 80 WDG					5,0 kg	6	86	1210
Anthracnose et brûlure alternarienne	INSPIRE	Triazole (3)	difénoconazole	12	0	292 à 512 ml; 512 ml (anthracnose)	2,04 L	128	77
	QUADRIS F	Strobilurine(11)	azoxystrobine	12	1	300 à 500 ml	3 (1,5 L)	52	19
	QUADRIS TOP	Strobilurine et Triazole (11 et 3)	azoxystrobine et difénoconazole			625 ml	3	158	91
Anthracnose et tache septorienne	MAESTRO 80 DF	Phtalimide (M)	captane	48	2	2,75 à 4,25 kg	ND	33	336
Brûlure alternarienne, chancre bactérien, mildiou, moucheture bactérienne, tache bactérienne et tache septorienne	PARASOL FL + mancozèbe (80 %)	Substance inorganique + Dithiocarbamate (M)	hydroxyde de cuivre + mancozèbe	48	7	2,3 L	10	104	373 à 684

**Tomate – Fongicides**

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Pourriture sclérotique	CONTANS WG	NA	<i>Coniothyrium minitans</i>	4	NA	2,0 à 6,0 kg	ND	1	5

NA : Non applicable

ND : Non disponible